

Les différences régionales en matière de chômage: une approche renouvelée

Les résultats présentés dans cet article constituent une synthèse de l'étude réalisée par l'Observatoire universitaire de l'emploi (OUE) de l'université de Genève dans le cadre d'un mandat du Secrétariat d'État à l'économie (Seco) relatif aux différences régionales en matière de chômage. Ils offrent une série d'explications possibles qui confirment et étendent des résultats obtenus par des analyses antérieures au plan des différences régionales et personnelles de chômage. L'étude commence par identifier les inégalités régionales qui caractérisent le chômage en Suisse. Elle analyse, ensuite, les caractéristiques socioéconomiques qui permettent d'expliquer les disparités observées entre les communes de plus de 2000 habitants. Elle tente, enfin, de cerner les facteurs qui influencent la probabilité pour les chômeurs de retrouver un emploi.



La plupart des 546 communes étudiées sont marquées soit par un taux et une durée de chômage élevés soit, au contraire, par un taux et une durée de chômage faibles. La ville de Moutier appartient à la première catégorie avec un taux de chômage qui dépassait les 4% et une durée moyenne de 218 jours en 2005. En illustration: l'usine Tornos à Moutier.

Photo: Keystone

Au cours des dix dernières années, de nombreuses recherches ont été réalisées en Suisse sur le thème des inégalités régionales de chômage¹. Si tous les résultats vont globalement dans la même direction, et si toutes les études mettent en évidence l'existence de disparités régionales persistantes, les méthodes employées pour examiner ces inégalités et en comprendre l'origine sont relativement hétérogènes.

Les analyses effectuées dans le cadre de cette étude reposent sur un découpage géographique différent de celui utilisé par les chercheurs qui se sont généralement fondés sur les clivages cantonaux. Nous souhaitons déter-

miner ainsi la robustesse des conclusions qui ont déjà été mises en exergue par ce genre de recherches en les confrontant à celles que nous avons trouvées en adoptant une approche communale. L'originalité de notre étude provient aussi du fait que nous avons délibérément choisi de combiner les analyses de types macro et microéconomiques. Cela explique aussi pourquoi nous avons décidé d'examiner la question des inégalités régionales en employant différents indices utilisés par la littérature spécialisée.

L'étude comporte trois parties. La première a pour objectif d'identifier les inégalités régionales de chômage en Suisse en examinant tout



P^r Yves Flüchiger
Directeur de l'Observatoire universitaire de l'emploi (OUE), université de Genève



Pierre Kempeneers
Observatoire universitaire de l'emploi (OUE), université de Genève

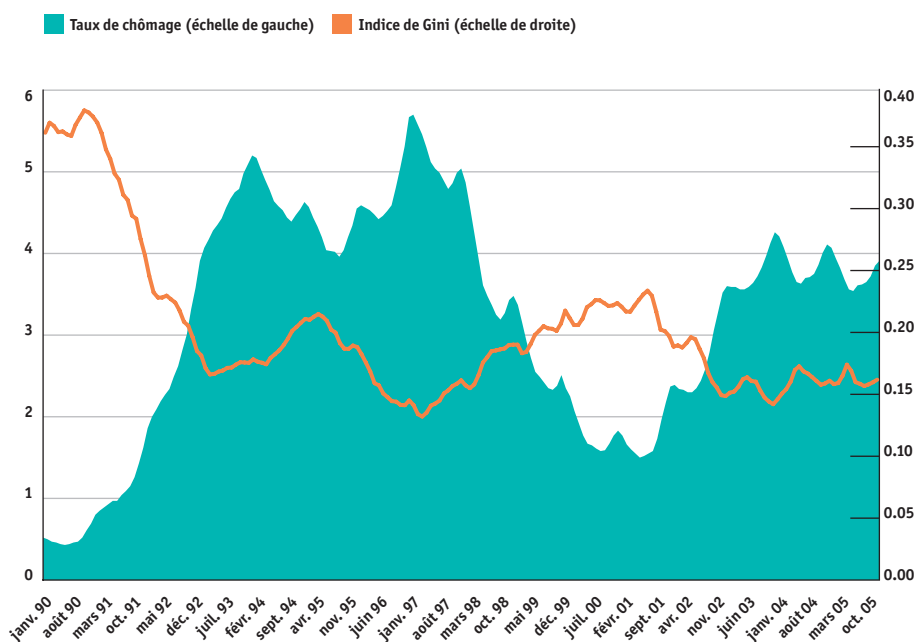


P^r Stephen Bazen
Directeur adjoint de l'Institut de recherche en gestion et économie (IREGE), université de Savoie

¹ Voir notamment de Coulon (1999), Feld et Savioz (2000), Filippini et Rossi (1992), Flüchiger et Morales (1994), Flüchiger et al. (2002), Flüchiger et Vassiliev (2002), Lambelet et al. (1993) ou Sheldon (1993).

Graphique 1

Taux de chômage et indice de Gini en Suisse, janvier 1990–janvier 2006



Source: Flückiger, Kempeneers, Bazen / La Vie économique

d'abord leur évolution dans le temps afin d'étudier, d'une part, leur sensibilité à la conjoncture économique ambiante et, d'autre part, leur ampleur en fonction du découpage géographique utilisé.

La deuxième partie, de nature essentiellement macroéconomique, a pour but d'*analyser les caractéristiques socioéconomiques* qui permettent d'expliquer les disparités de taux et de durée de chômage observées entre les communes suisses de plus de 2000 habitants.

Privilégiant l'approche microéconomique, la troisième partie a finalement pour ambition de *comprendre les facteurs qui influencent la probabilité des personnes inscrites au chômage de retrouver un emploi*, en tenant compte des variables individuelles susceptibles d'affecter le risque de rester sans emploi et des effets propres liés, d'une part, à la durée du chômage déjà écoulée et, d'autre part, au canton dans lequel résident les chômeurs.

Des inégalités régionales persistantes mais sensibles à la conjoncture

L'analyse de l'ampleur et de l'évolution des inégalités régionales de chômage met en évidence le fait que ces disparités se comportent de manière très cyclique: elles ont tendance à augmenter en période de bonne conjoncture, lorsque le taux de chômage diminue, et à s'affaiblir lorsque l'activité économique se détériore, mais avec généralement un ou deux semestres de retard. Il est intéressant de relever

que cette conclusion mise en exergue par l'évolution de l'indice de Gini (voir *graphique 1*) est confirmée quel que soit l'indice d'inégalité utilisé. Elle l'est aussi si on examine ces inégalités à l'échelle des communes plutôt qu'à celle des cantons.

Cette première conclusion confirme le fait que les différences en matière de chômage ne signifient pas que certains cantons sont plus sensibles à la conjoncture que d'autres. En effet, lorsque celle-ci se détériore, tous les cantons sont affectés par la baisse de l'activité. Cela se traduit par une hausse du nombre des chômeurs proportionnelle à la taille de la population active, ce qui contribue à réduire les inégalités de chômage à l'échelle régionale. À l'inverse, lorsque la conjoncture s'améliore, le taux de chômage diminue davantage dans certains cantons que dans d'autres, non pas tellement en raison d'une baisse différenciée des inscriptions au chômage, mais surtout parce que dans les cantons où le taux de chômage est relativement bas et où la reprise économique semble davantage profiter aux personnes dépourvues de travail, les radiations du chômage sont plus nombreuses. Cette observation semble mettre le doigt sur des comportements de sortie du chômage différenciés selon les cantons².

Les caractéristiques communales influencent le taux et la durée du chômage

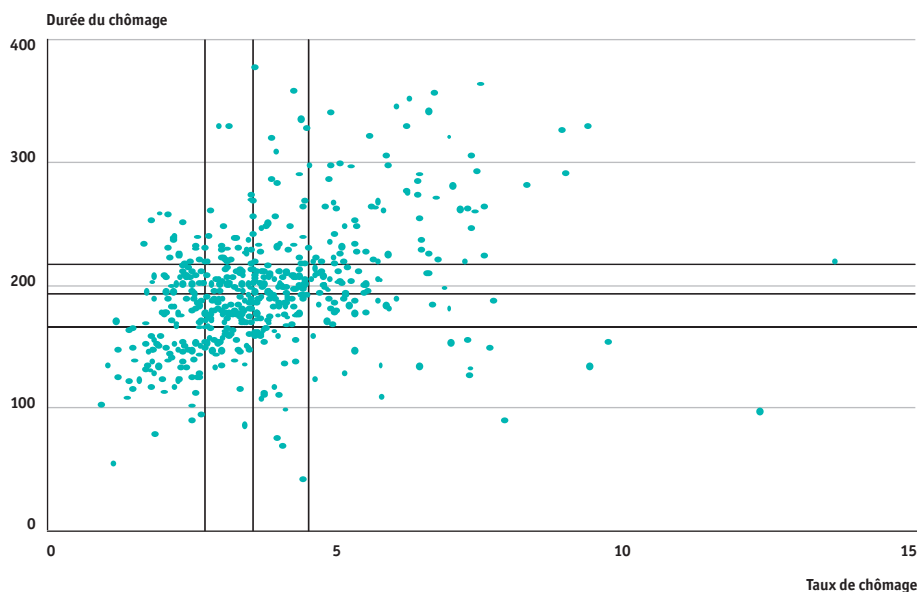
En considérant les 546 communes suisses qui comptaient, au moment du dernier recensement fédéral de la population, plus de 2000 habitants, nous avons estimé différentes régressions dans lesquelles le taux et la durée de chômage par commune ont été introduits en tant que variables continues. Nous avons tenté de les expliquer en utilisant diverses variables caractéristiques de ces communes.

Ces analyses nous ont permis, tout d'abord, de mettre en évidence le fait que la plupart de ces 546 communes se situent dans un des deux cadrans du *graphique 2* marqués soit par un taux et une durée de chômage élevés soit, au contraire, par un taux et une durée de chômage faibles. Les autres, en nombre réduit, se trouvent dans une situation soit de taux élevé mais de durée faible (c'est le cas notamment des communes pratiquant des activités saisonnières) soit de taux faible mais de durée élevée (chômage de nature essentiellement structurelle).

Il apparaît, d'autre part, que le taux et la durée de chômage sont corrélés positivement avec la proportion de femmes ou d'étrangers résidant en permanence dans la commune, un phénomène qui a déjà été mis en évidence, à maintes reprises, par les études antérieures. On peut penser qu'une proportion non négligeable

Graphique 2

Distribution des communes de plus de 2000 habitants en fonction du taux et de la durée du chômage, décembre 2005



Source: Flückiger, Kempeneers, Bazen / La Vie économique

geable de femmes connaissent une interruption de carrière, au moment de la maternité, ce qui est susceptible de rendre leur retour sur le marché du travail relativement difficile et de prolonger la durée de leur chômage au-delà de ce que peuvent vivre les hommes. Les étrangers arrivés en Suisse avec un permis de travail instable et qui n'ont pas bénéficié par la suite de mesures d'intégration, notamment dans le domaine linguistique, éprouvent de réelles difficultés à se réinsérer professionnellement. Cet obstacle ne se manifeste pas tellement sur la probabilité de perdre son emploi, mais surtout sur la durée du chômage qui risque de se prolonger en raison notamment des lacunes que cette population peut éprouver au niveau des langues parlées dans le bassin d'emploi.

Les types de communes les plus affectées par le chômage

On constate que le type de commune influence de manière significative le niveau du chômage et sa durée. Ainsi, il s'avère que, toutes choses égales par ailleurs, le taux de chômage est supérieur dans les communes considérées comme des «chefs-lieux d'agglomération». Ce résultat n'est pas surprenant puisque les grands centres urbains, par l'attrait qu'ils exercent, aspirent et concentrent une population plus hétérogène qui n'est pas toujours en adéquation avec les emplois proposés, même si ceux-ci sont disponibles en plus grand nombre. Dans ce type de configuration urbanisée et centrale cohabitent régu-

lièrement un niveau de chômage élevé et des emplois vacants non satisfaits (pénurie de main-d'œuvre). De même, les communes centrales connaissent, toutes choses égales par ailleurs, des durées de chômage généralement plus courtes que les autres, abstraction faite de celles vivant du tourisme, où la durée est encore plus courte en raison du caractère hautement saisonnier des emplois qu'elles concentrent.

Des régions frontalières davantage marquées par le chômage

Un autre résultat marquant de cette deuxième partie de l'étude concerne les régions frontalières. Il s'avère en l'occurrence que le taux de chômage à l'échelle communale, mais surtout sa durée – celle-ci influençant celui-là – sont corrélés positivement avec le pourcentage de frontaliers dans la population active résidente de la commune. Cette influence provient du fait que la concurrence pour les places vacantes disponibles dans les cantons frontaliers est, en général, nettement plus vive qu'ailleurs. Dès lors, la probabilité pour un chômeur de retrouver un emploi s'affaiblit, la durée d'inactivité s'en trouve prolongée et, avec elle, le taux de chômage. En d'autres termes, la présence de travailleurs frontaliers ne crée pas de chômage, mais elle complique le retour à l'emploi de chômeurs qui se sentent sans doute stigmatisés par leur statut, un sentiment qui s'avère plus fort que dans les cantons non frontaliers.

Il apparaît également que le taux de chômage communal est corrélé négativement avec le pourcentage de demandeurs d'emploi qui ont participé à une mesure du marché de travail (cours, stages, allocations...). Ce résultat s'explique tout d'abord par le fait que les personnes qui participent à des mesures actives se rendent partiellement et provisoirement indisponibles sur le marché du travail, au sens qu'en donne la définition du chômage. La seconde explication, de nature économique, tiendrait au fait que les chômeurs passés par les mesures actives – en particulier par les programmes d'emploi temporaire – verraient leurs aptitudes au placement améliorées, ce qui contribuerait à réduire à la fois la durée mais aussi, et par conséquent, le taux de chômage.

Du côté des sanctions prononcées, il apparaît que seule la durée du chômage est corrélée négativement avec le nombre de sanctions infligées pour mille demandeurs d'emploi. Les contrôles effectués en conformité avec la loi fédérale sur l'assurance-chômage obligatoire et l'indemnité en cas d'insolvabilité (LACI) incitent vraisemblablement les demandeurs d'emplois – tout au moins ceux à la marge – à effectuer davantage de démarches que la moyenne de la population en vue de se confor-

2 Voir la troisième partie de la recherche consacrée à l'analyse des durées individuelles de chômage et des probabilités d'en sortir.

Tableau 1

Taux d'inscription au chômage, sélection de cantons, décembre 2000

Cantons	% de chômeurs inscrits par rapport aux personnes déclarées
Zurich	39.5
Berne	37.9
Lucerne	38.8
Bâle-Ville	35.4
Tessin	64.1
Vaud	53.7
Valais	73.3
Genève	61.3

Source: Flückiger, Kempeneers, Bazen / La Vie économique

un rôle important dans ce domaine. À ce titre, il est intéressant de constater (voir *tableau 1*) que les cantons romands et le Tessin présentent les pourcentages les plus élevés, ce qui laisserait supposer que, dans ces régions, les situations de chômage sont davantage acceptées socialement; cela se répercuterait, en retour, sur leur taux de chômage.

Les facteurs qui influencent la probabilité de sortir du chômage

Les analyses effectuées dans le cadre du deuxième volet de la recherche ont abordé la question sous un angle macroéconomique, en prenant en compte le taux de chômage enregistré dans chaque canton ou commune. Or, celui-ci résulte à la fois du pourcentage d'inscription auprès des ORP et de sa durée moyenne. Cela signifie qu'un fort taux de chômage peut résulter de flux d'entrée importants ou d'une durée moyenne élevée du chômage. C'est la raison pour laquelle la troisième partie de l'analyse a porté sur cette question particulièrement importante.

Elle nous a permis de mettre en évidence tout d'abord que les fonctions de «survie» au chômage (voir *graphique 3*) sont très différentes d'un canton à l'autre. La probabilité de rester sans emploi est la plus longue pour une personne inscrite à Genève, quel que soit le temps déjà passé sans travailler. De ce point de vue, il est frappant de constater que les cantons de Bâle-Ville et de Zurich se caractérisent par des probabilités de «survie» au chômage significativement plus faibles que pour des personnes inscrites à Genève. Elles ne sont, toutefois, que marginalement supérieures à la probabilité enregistrée par un chômeur inscrit dans le canton des Grisons, qui se trouve à l'autre extrême de tous les cantons suisses, à l'opposé de Genève. Cette différence observée à l'échelle cantonale se trouve également confirmée au niveau des villes de Bâle, Genève et Zurich.

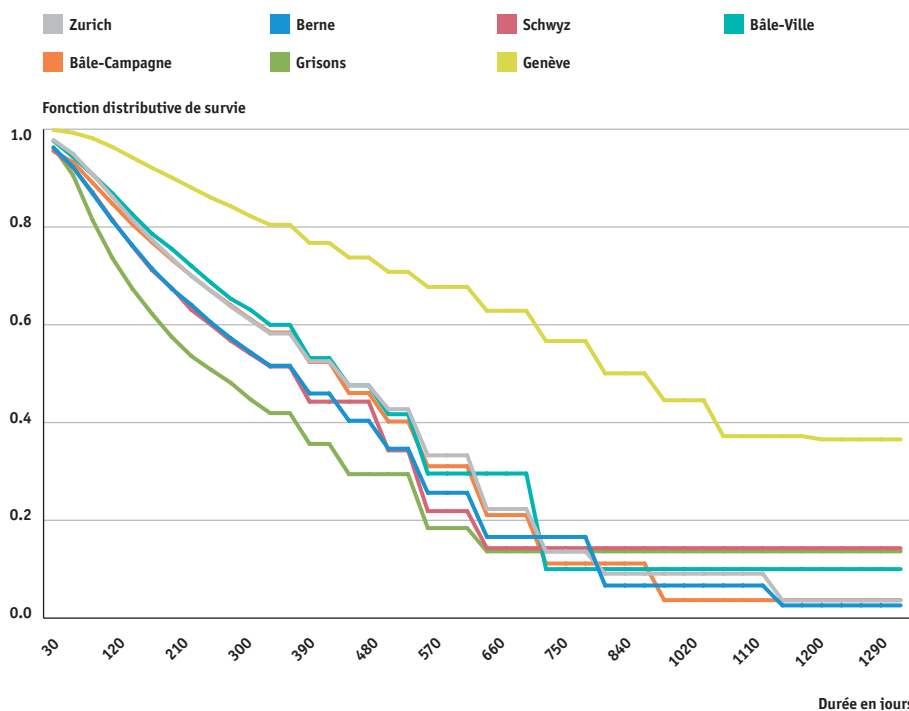
L'analyse des fonctions de survie ne dit, cependant, rien des facteurs susceptibles d'expliquer les différences de probabilité de rester au chômage selon les cantons envisagés. En d'autres termes, il s'agit de savoir si ces disparités sont le résultat des caractéristiques personnelles des chômeurs inscrits dans les différents ORP ou si elles sont dues à des facteurs propres à chacun des cantons examinés, en tenant compte au mieux de leurs spécificités institutionnelles.

La durée du chômage et l'âge exercent des effets stigmatisants

De ce point de vue, il apparaît que, toutes choses égales par ailleurs et pour l'ensemble du pays, la durée du chômage a un effet différent sur la probabilité de sortie. En 1995, avant

Graphique 3

Cantons à faible probabilité de chômage de longue durée



Source: Flückiger, Kempeneers, Bazen / La Vie économique

mer aux exigences de la législation et conserver ainsi leurs indemnités.

Importance des facteurs culturels

Finalement, nous avons pu mettre en évidence qu'il existe une corrélation positive entre le taux de chômage et le pourcentage de personnes inscrites officiellement au chômage auprès d'un office cantonal de l'emploi/office régional de placement (ORP) par rapport au nombre de personnes qui ont déclaré être à la recherche d'un emploi dans le recensement fédéral de la population. Cet indicateur mesure d'une certaine façon l'aversion relative qu'ont les personnes à reconnaître ou à accepter une situation de non-emploi sanctionnée par une inscription officielle auprès d'un office cantonal de l'emploi. Le poids social et culturel ainsi que les mentalités jouent donc

Encadré 1

Bibliographie sélective

- de Coulon A., «Disparité régionale du chômage: population étrangère et courbe de Beveridge en Suisse», *Revue suisse d'économie politique et de statistique*, vol. 135, n° 2, 1999, pp. 187–220.
- Feld L. et Savioz M., «Cantonal and Regional Unemployment in Switzerland: a Dynamic Macroeconomic Panel Analysis», *Revue suisse d'économie politique et de statistique*, vol. 136, n° 3, 200, pp. 463–83.
- Filippini P. et Rossi A., «Unemployment in the Swiss Economy: A Border Region Phenomenon?», *Aussenwirtschaft*, vol. 47, n° 4, 1992, pp. 497–513.
- Flückiger Y. et Morales D., *Analyse des causes de l'augmentation actuelle du chômage en Suisse et à Genève*, Rapport n° 1 de l'Observatoire universitaire de l'emploi (OUE), série de publications du Laboratoire d'économie appliquée (LEA) n° 5, université de Genève, Genève, 1994.
- Flückiger Y., de Coulon A. et Vassiliev A., *Les raisons de la différence entre les taux de chômage genevois et suisse*, Rapport n° 11 de l'Observatoire universitaire de l'emploi (OUE), série de publications du Laboratoire d'économie appliquée (LEA) n° 24, université de Genève, Genève, 2002.
- Flückiger Y. et Vassiliev A., «Les raisons des différences de chômage entre Genève et le reste de la Suisse», *Revue suisse d'économie politique et de statistique*, vol. 138, n° 4, 2002, pp. 387–410.
- Lambelet J.-C., Joly R. et Tille C., *Origines et causes de la montée du chômage en Suisse*, Créa, Lausanne, 1993.
- Sheldon G., *Die Langzeitarbeitslosigkeit in der Schweiz – Diagnose und Therapie*, Berne, 1993.

l'entrée en vigueur des mesures actives, la probabilité de retrouver un emploi diminuait rapidement dès les premiers jours de chômage. Pour les personnes entrées au chômage en 2004, il apparaît en revanche que la probabilité de sortie augmente tout d'abord, pour des durées courtes, puis elle diminue continuellement pour des durées plus longues, ce qui confirme l'existence d'un effet de stigmatisation des chômeurs de longue durée. Il est intéressant de relever à ce propos que la durée du chômage a un effet plus négatif sur la probabilité de retrouver un emploi à Genève, où le taux de chômage est particulièrement élevé, que dans les autres cantons.

L'âge renforce encore cette difficulté. En effet, toutes choses égales par ailleurs, les personnes âgées éprouvent plus de difficultés à retrouver un emploi et leur durée de chômage s'en trouve donc prolongée. Si les jeunes risquent effectivement davantage que leurs aînés de tomber au chômage, ce sera pour une période nettement plus courte; inversement, le risque pour les travailleurs âgés de perdre leur emploi est plus faible.

Les qualifications ont moins d'influence sur le chômage

Dans tous les cas de figure, les personnes qualifiées (surtout) et semi-qualifiées ont davantage de chances – et ce de manière significative – de quitter rapidement le chômage pour retrouver un nouveau travail que celles sans qualification. Il faut, néanmoins, souligner que l'effet lié à la qualification des personnes inscrites au chômage est moins prononcé en 2004 qu'il ne l'était en 1995. De plus, si les personnes semi-qualifiées avaient encore, en 1995, une probabilité plus élevée de quitter le chômage plus rapidement que celles sans qualification, en 2004, la différence dans la durée de leur chômage n'est plus significative.

Toutes choses égales par ailleurs et notamment le niveau de qualification, les individus dont la langue maternelle est le français ont des durées de chômage nettement supérieures aux germanophones et proches de celles des italophones. Cet effet persiste même en prenant en compte le canton de résidence. La durée moyenne du chômage était supérieure de près de 45% chez les francophones par rapport aux germanophones en 1995. L'effet est moins prononcé en 2004, la différence étant de 15%. Ce résultat confirme une nouvelle fois l'influence exercée par des facteurs culturels. Il met aussi en évidence qu'il existe une prime à la maîtrise de l'allemand sur le marché suisse du travail qui n'existe pas seulement à l'échelle salariale, comme l'ont démontré certaines études, mais qui se manifeste aussi sur les chances de réinsertion.

Les caractéristiques cantonales jouent un rôle sur la sortie du chômage

Finalement, pour mieux comprendre la nature des effets fixes cantonaux qui indiquent que, toutes choses égales par ailleurs, les chômeurs ont des durées de chômage différentes selon leur canton de résidence, nous avons remplacé ces effets par des variables qui permettent d'identifier chaque canton. Pour ce faire, nous avons intégré les mêmes variables (cantonales) que celles qui ont été employées dans la partie macroéconomique de l'étude. Cela nous a permis de constater que, dans les cantons où le nombre de personnes inscrites auprès d'un ORP rapporté à l'ensemble des individus qui se déclarent au chômage est le plus faible, le retour à l'emploi des chômeurs est plus rapide que dans les autres! Le même effet est observé, mais il est six fois plus prononcé, en ce qui concerne les cantons où le nombre de chômeurs sanctionnés est élevé. Enfin, les durées sont nettement plus courtes dans les cantons où une forte proportion de chômeurs bénéficient de mesures actives. Ces trois dernières variables sont très significatives. Dans les cantons qui ont voté en faveur de la réforme du système d'indemnisation des chômeurs, la durée moyenne de chômage est nettement plus courte. De manière générale, on constate que ces variables cantonales introduites en lieu et place des effets fixes cantonaux constituent des indicateurs très significatifs pour comprendre les différences cantonales en termes de durée du chômage. Ces résultats confirment l'importance exercée par les facteurs culturels, politiques ou institutionnels (mise en œuvre différenciée de la LACI selon les cantons) sur la durée de chômage. ■